

*Questions orales*

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest):** Monsieur le Président, la décision relative au barrage Oldman a été rendue il y a plus de trois semaines quand la cour a clairement défini la responsabilité du gouvernement. Pourquoi se poser des questions quand des tonnes de bioxyde de carbone sont relâchées dans l'atmosphère? Le gouvernement parle souvent de conférences, de protocoles et d'initiatives mais, quand vient le temps d'agir, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources attend que les autres bougent.

Le climat de la planète ne peut pas se permettre cette ronde de politesses. Le ministre va-t-il cesser de se dérober à ses responsabilités légales et morales et procéder immédiatement à une évaluation environnementale? Qu'attend-il pour se décider?

**M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** La députée a raison, monsieur le Président: il y a environ trois semaines que la cour s'est prononcée sur la cause Oldman, annulant ainsi un jugement antérieur de la Cour fédérale.

De plus, monsieur le Président, comme la plupart des députés le savent, la province d'Alberta a signifié son intention de demander d'interjeter appel devant la Cour suprême. En attendant, les fonctionnaires du ministère et leurs confrères d'autres ministères intéressés à cette affaire font des enquêtes approfondies qui nous aideront à décider quoi faire dans le cas du barrage Oldman—décision qui nous revient, bien sûr—et au sujet de tous les autres projets qui pourraient nécessiter l'intervention du gouvernement fédéral.

C'est ce que nous sommes en train de faire et les décisions seront annoncées en temps et lieu.

\* \* \*

**L'ÉNERGIE**

**Mme Catherine Callbeck (Malpègue):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre aurait dit, la semaine dernière, qu'il prendrait des mesures pour protéger l'environnement, mais seulement si elles étaient, selon ses propres paroles, «faisables».

Beaucoup de mesures en matière d'énergie de substitution et d'économie d'énergie se sont avérées efficaces au Canada, au Japon et en Europe pour protéger l'environnement.

Pourquoi le gouvernement continue-t-il à réduire les crédits affectés aux programmes d'énergie de substitution et d'économie d'énergie?

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, il me semble intéressant que la députée mentionne que, en tant que société, nous ne puissions faire que ce qui est possible, compte tenu de l'équilibre à maintenir entre les considérations d'ordre écologique et celles de l'économie.

Nous devons nous rappeler que le mot «développement» fait partie de l'expression «développement durable».

En 1988, après la conférence de Toronto, un groupe de travail s'est penché sur la question des émissions de dioxyde de carbone. L'étude a clairement indiqué, par exemple, que nous ne pourrions atteindre l'objectif de 20 p. 100 si l'on tenait compte de la croissance. Le rapport de ce groupe de travail a été publié.

J'ai aussi dit que, selon les meilleures études dont nous disposons, la rentabilité énergétique, qui doit figurer dans le plan d'action du ministère de l'Environnement, et nous travaillons de concert avec ce ministère, peut réduire les émissions de dioxyde de carbone.

À l'heure actuelle, nos meilleures prévisions indiquent que la rentabilité énergétique nous permettrait d'atteindre 2 ou 3 des 20 p. 100 visés.

**Mme Catherine Callbeck (Malpègue):** Monsieur le Président, j'aurais une question supplémentaire à poser toujours au même ministre. Les programmes d'énergie de substitution et d'économies d'énergie jouissent d'une grande popularité auprès des Canadiens. Ces programmes protègent l'environnement et le gouvernement devrait les placer plus haut sur sa liste de priorités.

Pourquoi le ministre n'écoute-t-il pas les Canadiens quand ils font clairement savoir qu'ils veulent consacrer plus, et non moins, d'argent aux programmes d'énergie de substitution et d'économies d'énergie?

• (1450)

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, j'ai déjà signalé qu'un programme de rentabilité énergétique serait incorporé au plan d'action environnemental. Chose certaine, et je le répète pour la gouverne de la députée, je ne dépenserai pas d'argent, je ne le fais pas actuellement et je ne le ferai jamais, pour des programmes semblables à ceux qui ont découlé du Programme énergétique national, où l'argent investi n'a pas rapporté grand-chose sur la plan de l'énergie de remplacement ou de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Voilà pourquoi nous modifions la politique.